

# Le Lien

SCFP

SECTION LOCALE

2326

PRINTEMPS 2026 - NUMÉRO 10

COLS BLANCS - BRIGADE SCOLAIRE - SECTEUR AQUATIQUE



**VIE SYNDICALE**  
Nouvelles, activités  
et mobilisation



**NÉGOCIATIONS**  
Suivis, avancées  
et enjeux



**SANTÉ ET SÉCURITÉ**  
Pour des milieux de travail  
sains et sécuritaires



**NOS MEMBRES**  
Vos droits, vos avantages,  
vos réalisations

REJOIGNEZ-NOUS SUR

facebook



## SECTEUR AQUATIQUE : LES MEMBRES EN FAVEUR DE L'ENTENTE DE PRINCIPE



**25 ANS**

**JOURNÉE PLEIN AIR FAMILIALE KAYAK**

**VENDREDI 3 JUILLET 2026**  
DE 12H À 16H

VENEZ PROFITER D'UNE JOURNÉE REMPLIE DE  
DETENTE ET DE BONNE COMPAGNIE !

**À GAGNER !**  
Un four à pizza RICARDO !

Secteur aquatique : Nouvelle convention collective

Activité du 3 juillet 2026 : Journée plein air et dîner hot-dog

Assemblée générale annuelle : Retour sur les élections

Le 2326 en action : Soutien aux cols blancs de Deux-Montagnes

Visitez notre site Internet : [WWW.SCFP2326.CA](http://WWW.SCFP2326.CA)

Commentaires ou suggestions ? Écrivez-nous : [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)

# MOT DU PRÉSIDENT

EXÉCUTIF SCFP-2326  
ET CONSEILLERS SYNDICAUX

**25 ANS**  
DE FIERTÉ  
DE SOLIDARITÉ



“ Chers(ères) membres,

Au cours des derniers mois, plusieurs dossiers majeurs ont progressé, notamment la négociation du secteur aquatique, qui s'est conclue par une entente de principe significative. Cette négociation, amorcée à la suite de l'échéance de la convention collective en décembre 2023, a nécessité plusieurs rencontres de préparation et de négociation, ainsi qu'un engagement soutenu de vos représentants.

Les objectifs étaient clairs : consolider les acquis, améliorer les conditions de travail, assurer une meilleure équité entre les statuts d'emploi et protéger le pouvoir d'achat des membres. Le résultat reflète ces priorités. Des gains concrets ont été obtenus, notamment en matière de **structure salariale, d'indexation des salaires, de reconnaissance des fonctions et d'amélioration des conditions générales de travail.**

Parmi les avancées importantes, soulignons également le règlement du dossier d'équité salariale datant de 2010, une étape majeure qui permet enfin d'assurer une base salariale plus juste et mieux adaptée à la réalité du marché. Cette avancée témoigne de la persévérance de votre syndicat et de l'importance de maintenir la pression lorsque des enjeux fondamentaux sont en cause.

Au-delà des dossiers de négociation, cette année du 25<sup>ème</sup> anniversaire de notre section locale sera aussi l'occasion de se rassembler et de célébrer. Je vous invite chaleureusement à participer à notre **journée plein air du 3 juillet prochain**, une activité familiale qui promet d'être un moment de plaisir, de détente et de solidarité entre collègues.

D'autres activités suivront au cours de l'année, dont un cocktail soulignant le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre section locale. Ce sera une belle occasion de reconnaître le chemin parcouru et de rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué, avant nous, à bâtir notre syndicat.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres pour leur confiance, leur implication et leur engagement. C'est grâce à vous que notre organisation demeure forte, dynamique et tournée vers l'avenir.

Solidairement,  
Jean-Michel Blain  
PRÉSIDENT

**À GAGNER!**

Un four à pizza RICARDO!

**À NE PAS MANQUER!**

**JOURNÉE PLEIN AIR**  
*Activité familiale*

Vendredi 3 juillet 2026 - 12h à 16h  
Parc de la Rivière  
2740, 40<sup>e</sup> Avenue, Terrebonne  
Jeux et animation  
Repas et rafraîchissements  
Prix de présence et plus encore!

**VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS!**



## À RETENIR



### ENTENTE DE PRINCIPE

Une entente significative dans le secteur aquatique qui améliore vos conditions et protège votre pouvoir d'achat.



### ÉQUITÉ SALARIALE

Le règlement du dossier d'équité salariale de 2010 : une avancée majeure pour plus de justice et d'équité.



### NOTRE FORCE

Votre engagement et votre mobilisation sont au cœur de nos succès collectifs.

“ Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. ”



## 25 ANS DE SOLIDARITÉ

Cette année marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre section locale.



### COCKTAIL DU 25<sup>e</sup>

D'autres activités suivront, dont un cocktail soulignant cet anniversaire marquant.

*Les détails à venir bientôt!*

## Négociations

### Signature de la nouvelle convention collective du secteur aquatique

Une entente de principe est intervenue entre les membres du secteur aquatique, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-2326), et la Ville de Terrebonne dans le cadre du renouvellement de la convention collective 2024-2028.

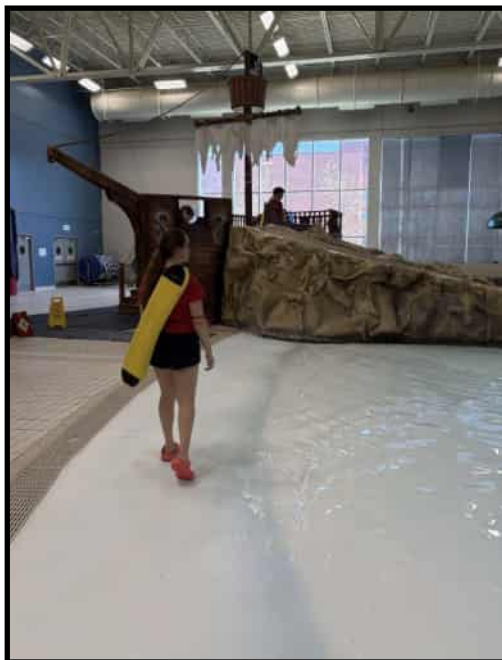
Cette entente découle de plusieurs mois de négociations amorcées après l'échéance de la convention collective du 31 décembre 2023. Le comité de négociation visait notamment à préserver le pouvoir d'achat des membres, améliorer les conditions de travail et assurer une meilleure reconnaissance des différentes fonctions du secteur aquatique.

Parmi les principaux gains, l'entente prévoit des augmentations salariales de 3 % en 2024 et en 2025, suivies de hausses liées à l'IPC jusqu'en 2028. Les postes de commis à l'accueil et de préposé soutien aux activités aquatiques bénéficient également d'une réévaluation salariale de 10,5 % afin de reconnaître l'évolution des tâches et responsabilités.

### Augmentations salariales prévues

Année	Augmentation
2024	3 %
2025	3 %
2026	2,5 % + IPC (max. 3 %)
2027	2,5 % + IPC (max. 3 %)
2028	2,5 % + clause remorque cols blancs

L'entente comprend également des avancées en matière d'équité salariale. Les parties ont convenu de régler de façon complète et finale le maintien de l'équité salariale de 2010, incluant l'application des correctifs salariaux et des intérêts. Cette décision permet de clarifier les bases salariales et d'assurer une meilleure cohérence avec le marché du travail, tout en mettant fin à des litiges en cours. Présentée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2026, cette entente a été recommandée par le comité de négociation avant d'être soumise au vote des membres qui ont été favorables à 98 %.



Une entente de principe qui marque une avancée importante pour les membres du secteur aquatique grâce à des améliorations salariales, une meilleure reconnaissance des fonctions et des conditions de travail bonifiées.

**INVITATION  
AUX MEMBRES!**

Le dîner est gracieusement offert par  
**belairdirect.**  
assurances auto et habitation

# JOURNÉE PLEIN AIR FAMILIALE KAYAK

**TOUT EST  
GRATUIT!**



**VENDREDI 3 JUILLET 2026  
DE 12H À 16H**

**VENEZ PROFITER D'UNE JOURNÉE REMPLIE DE PLAISIR,  
DE DÉTENTE ET DE BONNE COMPAGNIE !**

VOS CONJOINTS  
ET ENFANTS SONT  
**BIENVENUS!**

## À GAGNER!

**Un four à pizza RICARDO!**  
Offert par **beneva**

**LIEU**  
Parc de la Rivière  
2740, 40<sup>e</sup> avenue,  
Terrebonne

**QUAND**  
Vendredi  
3 juillet 2026  
De 12h à 16h

**ACTIVITÉ OUVERTE  
À TOUS LES MEMBRES**  
Amenez votre bonne humeur,  
on s'occupe du reste !



Voir l'invitation en vidéo

**SCFP**  
2326  
voir la vidéo

**KAYAKS**

Profitez de la rivière  
en toute sécurité

**DÎNER HOT DOG**

Un dîner hot dog  
délicieux incluant  
breuvage et  
collation.

**DISC GOLF**

Venez vous amuser  
parcours de disc golf !

**MUSIQUE**

Ambiance musicale  
pour rythmer  
la journée !

**TIRAGE DE  
NOMBREUX PRIX  
DE PRÉSENCE !**

Plusieurs prix à gagner  
tout au long de  
l'événement !

**CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE AU [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)**

[info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)

450 471-8265 poste 1415

[scfp2326.ca](http://scfp2326.ca)

SCFP Section locale 2326

## Une assemblée générale annuelle marquée par l'engagement des membres

Le 26 mars dernier, les membres du SCFP-2326 étaient réunis dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la section locale. Cette importante rencontre a permis de faire le bilan des activités syndicales de l'année 2025, de présenter les rapports des différents comités et d'échanger sur les nombreux dossiers qui touchent directement les membres.

Au cours de l'assemblée, le comité exécutif a présenté les principaux faits saillants de la dernière année, notamment les nombreuses rencontres de relations de travail, les négociations dans les secteurs aquatique et de la brigade scolaire, la participation à différents congrès syndicaux ainsi que les activités organisées pour les membres. Les membres présents ont également pu prendre connaissance du travail réalisé par les comités de griefs, d'évaluation, de santé et sécurité, d'assurances collectives, de retraite et d'information.

L'année 2025 aura notamment été marquée par une forte activité syndicale avec plus de 185 enquêtes traitées en relations de travail, plusieurs dossiers d'arbitrage, la poursuite des travaux d'évaluation des emplois ainsi que la conclusion d'ententes importantes dans certains secteurs. Les rapports présentés ont aussi démontré l'implication soutenue des représentants syndicaux dans la défense et l'accompagnement des membres.

L'assemblée a également permis de procéder à plusieurs élections de postes au sein des différents comités et instances du syndicat, assurant ainsi la continuité de l'implication syndicale et le renouvellement de certaines fonctions. Voici le résultat :

- **Audrée Daoust**, secrétaire-archiviste (élue)
- **Pascal L'Espérance**, agent de grief (réélu)
- **Jean-Bruno Godin**, directeur secteur aquatique (réélu)
- **Linda Hogue**, directrice brigade scolaire (réélue)
- **Mélanie Desjardins**, comité de vérification (élue)
- **Chantal Cormier**, comité de vérification (élue)
- **Chantal Goupil**, comité d'assurances (réélue)
- **Andréanne Godin**, comité d'assurances (élue)
- **Steve Létourneau**, comité consultatif de formation (réélu)
- **Marijo Lemieux**, comité consultatif de formation (élue)
- **Christian Desrosiers**, comité d'information (réélu)
- **Audrée Daoust**, comité d'information (élue)
- **Marijo Lemieux**, comité d'information (élue)

Les membres ont aussi été informés des projets à venir pour 2026, dont les célébrations entourant le 25<sup>e</sup> anniversaire du SCFP-2326, une édition spéciale du journal **Le Lien** ainsi que différentes activités de rassemblement.

Le comité exécutif tient à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur participation et leur intérêt envers la vie syndicale. La solidarité et l'engagement des membres demeurent au cœur de la force de notre section locale.



Les échanges, les bilans et les nombreux dossiers présentés témoignent du dynamisme et de la solidarité de notre section locale.



Le président a tenu à souligner le départ à la retraite prochain de Raymond Provost, un membre fidèle qui participe à nos assemblées depuis plusieurs années.

## Le SCFP-2326 en appui aux cols blancs de Deux-Montagnes

Le SCFP-2326 était présent en appui aux membres cols blancs de la Ville de Deux-Montagnes lors de la manifestation tenue le 9 avril dernier devant l'hôtel de ville. Jean-Michel Blain, président du syndicat, ainsi que Christian Desrosiers, vice-président, ont tenu à démontrer leur solidarité envers les travailleuses et travailleurs engagés dans une négociation collective difficile. Leur présence témoignait de l'importance de l'unité syndicale et du soutien entre sections locales afin de faire entendre la voix des membres et défendre des conditions de travail respectueuses et équitables.



Des membres SCFP de différentes sections locales étaient présents en soutien à leurs collègues cols blancs lors de ce rassemblement qui se tenait face à la salle du conseil de la Ville de Deux-Montagnes.

## Le comité SST présent au colloque provincial SST du SCFP-Québec

Du 5 au 7 mai derniers, des membres du comité de santé et sécurité du travail du SCFP-2326 ont participé au 12<sup>e</sup> colloque SST du SCFP-Québec tenu au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe sous le thème évocateur « **S'adapter pour mieux prévenir** ».

Cet événement provincial a réuni des militantes et militants syndicaux provenant de plusieurs secteurs afin d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de prévention, de réparation et de protection des travailleuses et travailleurs. Le colloque a permis d'aborder plusieurs enjeux actuels touchant la santé et la sécurité au travail, notamment les nouvelles obligations liées aux mécanismes de prévention, la santé psychologique, l'hyperconnectivité, les lésions professionnelles ainsi que les changements réglementaires en SST.

La présence du comité SST du SCFP-2326 à ce colloque démontre l'importance accordée à la prévention et à l'amélioration continue des conditions de travail de nos membres. Ces formations et échanges permettent au comité de demeurer à l'affût des nouveaux enjeux et des meilleures pratiques afin de mieux accompagner les travailleuses et travailleurs de la Ville de Terrebonne.



De gauche à droite : Audrée Daoust, Nathalie Nolet et Jean-Bruno Godin, vos agents membres du comité SST du SCFP-2326.



# 25 ANS DE SOLIDARITÉ, *d'engagement et de fierté!*

En 2026, notre section locale du SCFP-2326 célèbre 25 années de mobilisation, de victoires et de solidarité.

Merci à nos membres, d'hier à aujourd'hui, qui font la force de notre syndicat.



ENSEMBLE, CONTINUONS D'ALLER PLUS LOIN !

## ★ NOS PARTENAIRES 2026 ★

Merci à nos partenaires pour leur appui et leur précieuse collaboration.

**SCFP**

Syndicat canadien de la fonction publique

SCFP-Québec

Le plus important syndicat au Québec dans les secteurs public et parapublic.

**CPSM**

Conseil provincial du secteur municipal

*Notre voix,  
notre force*

Un partenaire engagé pour la défense de vos droits et la valorisation de votre travail.

**Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

Un partenaire financier de confiance qui s'implique dans notre communauté.

**beneva**

Assurance et services financiers

Des solutions d'assurance et de services qui simplifient la vie des gens d'ici.

**bélairdirect.**

auto et habitation

**On vous simplifie  
l'assurance**

Fier partenaire pour vous offrir des protections adaptées à vos besoins.

**FONDS  
FTQ**

La force de l'épargne collective

Un partenaire engagé pour aujourd'hui et pour l'avenir des travailleuses et travailleurs.

**SCFP**   
2326

*Merci à nos partenaires pour leur appui  
et leur confiance!*

ENSEMBLE, POUR UN AVENIR SOLIDAIRE.



## Nos membres honorés à la cérémonie de reconnaissance

Nous étions présents à la Cérémonie de reconnaissance des policières et policiers de la Ville de Terrebonne tenue le 21 mai dernier, au Théâtre du Vieux-Terrebonne. Cette soirée a permis de souligner l'engagement et le dévouement de plusieurs membres du SCFP-2326 qui ont été honorés pour leur contribution essentielle au bon fonctionnement des services offerts à la population.

Nous tenons à féliciter chaleureusement Louise Trudel, commis de bureau au Service de police, ainsi que Louise Boutin, brigadière scolaire, pour cette reconnaissance à la suite de leur retraite. Nos félicitations vont également à Guylaine Lacasse et Jean-François Bordeleau, honorés pour leurs 30 années de service à titre de préposés aux télécommunications d'urgence au Service de police. Leur professionnalisme, leur sang-froid et leur engagement envers la sécurité des citoyens méritent toute notre reconnaissance. Bravo à toutes les personnes honorées lors de cette belle soirée en votre honneur.



## Conseil national des Autochtones du SCFP-CUPE

À la suite de sa nomination, en décembre dernier, au Conseil national des Autochtones du CUPE-SCFP, Mélanie Desjardins, membre du SCFP-2326, a participé à une série de rencontres et d'activités syndicales qui se sont tenues à Ottawa du 23 au 26 février derniers. Au cours de cette semaine, elle a eu l'occasion de rencontrer les hauts dirigeants du SCFP national, soit Mark Hancock et Candace Rennick. Les échanges ont porté sur les services publics, les enjeux syndicaux actuels ainsi que les priorités du mouvement syndical à l'échelle nationale.

Celle-ci a également pris part à une journée de lobbying politique visant à sensibiliser les élus aux réalités des communautés autochtones et à la défense des services publics. Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le député Jacques Gourde, le sénateur Claude Carignan, la sénatrice Michèle Audette ainsi que le député Paul Hus.

Cette participation lui a aussi permis de vivre des moments marquants sur le plan humain et culturel grâce à deux cérémonies traditionnelles comprenant des rituels de purification, des prières et des chants. Les membres du Conseil national des Autochtones provenant de différentes provinces canadiennes ont pu échanger sur les réalités et les enjeux propres à leurs communautés respectives. Au sein de ce Conseil, elle est actuellement la seule représentante du Québec.



Les travaux de la semaine ont également permis d'élaborer un plan d'action et une stratégie de travail pour les prochaines initiatives du Conseil. Parmi les avancées importantes, le Conseil a contribué à faire adopter la résolution 108, confirmant l'engagement du SCFP dans la lutte contre le déni des pensionnats autochtones. Enfin, la rencontre s'est conclue par des formations portant sur la santé et la sécurité psychologiques ainsi que sur les pratiques de négociation favorisant la diversité et l'inclusion. Cette expérience a été, pour Mélanie Desjardins, à la fois enrichissante, stimulante et profondément significative, tant sur le plan syndical que personnel.

Cette participation témoigne également de l'importance de donner une voix aux réalités autochtones au sein des instances syndicales. Le SCFP-2326 tient à souligner son engagement et sa contribution au rayonnement des valeurs de solidarité, d'inclusion et de justice sociale.



# MOT

## DE VOTRE AGENT DE GRIEF



### Le cheminement du grief

Qu'est-ce que le grief ? C'est le véhicule procédural pour dénoncer des Violations de la convention collective, des Interprétations de la convention collective, des Mesures disciplinaires (V.I.M.). Où commence le processus et quel chemin prend-il ?

Tout commence lorsque vous croyez être lésé(e) dans vos droits ou par une décision de la partie patronale. Le premier pas est de soumettre votre cas à votre supérieur immédiat qui devra vous donner une réponse immédiate (article 9.02). Si cette réponse n'est pas satisfaisante il est alors temps de remplir le [formulaire de grief](#) et de présenter votre cas au Syndicat.

Le comité de grief analysera la situation pour s'assurer qu'il y a apparence du droit. Une fois l'analyse terminée, le comité va pouvoir tenter de régler la situation en effectuant des représentations en relation de travail. Si les tentatives ne sont pas fructueuses, il y aura dépôt du grief. Dans l'éventualité où les futures tentatives pour régler la situation ne portent pas fruit, la prochaine étape sera de soumettre le grief à l'arbitrage. Le comité de grief, qui est propriétaire de ce dernier, fera de nouveau l'analyse du dossier et évaluera les chances de succès devant l'arbitre. Un dossier comportant de bonnes chances de succès sera soumis à l'arbitrage; dans le cas contraire, le Syndicat se désistera et ce sera la fin des procédures.

Dès que la partie patronale et le Syndicat s'entendent sur ce choix d'arbitre est imposé par le ministère, une date d'audience est fixée. S'ensuivront la préparation et, ultimement, l'arbitrage si le dossier n'est toujours pas réglé. Il ne faut pas perdre de vue que tout jugement arbitral deviendra une jurisprudence pour l'ensemble des travailleurs qui seront confrontés à des situations similaires.

Ce processus peut sembler complexe, mais le personnel formé au sein de l'exécutif est là pour vous appuyer, gérer les différents délais et mené à bon port les dossiers.

N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions.

**Pascal L'Espérance**

Agent de grief - [SCFP-2326](#)

[agent-grief@scfp2326.ca](mailto:agent-grief@scfp2326.ca)

# LÂCHEZ LE RIZ

Depuis les années 80, l'épuisement professionnel est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre.

Aujourd'hui, avec le manque de ressources, il est primordial d'être à l'écoute de soi et de ne pas négliger les signes précurseurs d'un épuisement professionnel. Un enjeu important de cette dépression liée au travail réside dans l'incapacité de lâcher prise. Êtes-vous capable de lâcher prise? Et qu'est-ce que cela signifie concrètement? Contrairement à certaines croyances, il ne s'agit ni d'abandon ni de fuite. Une histoire africaine illustre bien le phénomène et met en lumière ce concept abstrait du lâcher-prise.

## UNE HISTOIRE QUI EN DIT LONG



En Afrique, une tribu chasse les singes pour se nourrir. Pour les attraper, elle coupe la partie supérieure d'une noix de coco et la remplit de riz, puis accroche ce piège aux arbres. Attirés par le riz, les singes plongent la main à l'intérieur pour l'attraper. Gourmands, ils saisissent les grains à pleine main.

Malheureusement, leur poing rempli ne peut plus s'extirper de la noix de coco : leur main est piégée, leur prise trop grande. Il leur suffirait pourtant d'ouvrir la main pour se libérer... mais ils n'y parviennent pas.

Incapables de se résoudre à lâcher le riz, trop précieux à leurs yeux, ils finissent par en mourir au bout de quelques jours.



LA MORALE DE CETTE HISTOIRE :

**IL FAUT PARFOIS LÂCHER PRISE ET LÂCHER LE RIZ POUR SURVIVRE.**

Reconnaître ses limites est une force, non une faiblesse.



Nous vous invitons à demeurer à l'affût de nos actions à venir dans le cadre de la campagne de prévention « Lâchez le riz ».

**SUIVEZ LE MOUVEMENT —  
« LÂCHEZ LE RIZ » —**



**VOTRE COMITÉ SST**



ÊTRE À L'ÉCOUTE  
DE SOI



CONNAÎTRE  
SES LIMITES



PRENDRE SOIN  
DE SA SANTÉ MENTALE



LÂCHER PRISE  
POUR MIEUX VIVRE

Nous sommes là pour vous, n'hésitez pas à nous contacter :

Par courriel au : [sst@scfp2326.ca](mailto:sst@scfp2326.ca)

Par téléphone : 450 471-8265, poste 1415

## Rappel important

Lorsqu'une situation liée à la santé et à la sécurité du travail survient, quelle qu'elle soit, il est essentiel de consigner l'événement dans le registre de premiers soins le plus rapidement possible, même s'il n'y a ni arrêt de travail ni blessure apparente.

Comme nous le rappelons régulièrement lors des assemblées, ce registre est un outil essentiel. Il permet non seulement de documenter les situations problématiques avant qu'elles ne s'aggravent, mais aussi de recueillir des données précieuses pour améliorer la prévention dans nos milieux de travail.

Malheureusement, plusieurs situations nous sont encore rapportées verbalement ou par courriel, sans qu'aucun suivi officiel ne soit effectué. Sans inscription au registre, il devient difficile d'intervenir efficacement auprès de l'employeur, puisque les faits demeurent alors non documentés. À l'inverse, tous les registres sont analysés lors des rencontres du comité paritaire en santé et sécurité du travail, qui se tiennent environ une fois par mois.

Notre objectif demeure le même : assurer un environnement de travail sécuritaire pour toutes et tous en éliminant les risques à la source.

La prévention commence avec vous, vous êtes un acteur essentiel de votre sécurité et de celle de vos collègues.

Merci de votre collaboration.

# NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS,

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**



Votre bien-être, notre priorité.  
**ENSEMBLE, PRENONS SOIN  
DE NOTRE MILIEU DE TRAVAIL.**



PAR COURRIEL AU :  
**sst@scfp2326.ca**



PAR TÉLÉPHONE :  
**450 471-8265,  
poste 1415**



**VOTRE COMITÉ SST**

# SAVIEZ-VOUS QUE ?

1

## AVANTAGES MEMBRES



Bélaïr direct, Beneva, Desjardins, Nautilus Plus, Rogers, et plus encore.

**Voir les avantages !**

La liste complète se trouve dans la section « Avantages et rabais » du site internet du SCFP 2326.

2

## ASSURANCE SANTÉ



Compte santé de 215\$ disponible pour effectuer des réclamations qui ne sont pas couvertes en totalité par le régime.



Cocher simplement la case appropriée lors d'une demande en ligne.

3

## CONGÉS SOCIAUX



Voici les questions les plus fréquemment posées à vos délégués concernant l'article 15.01 de la convention.

- Les journées octroyées lors d'un mariage ou lors d'un décès concernent des jours ouvrables.
- Si le mariage ou les funérailles ont lieu à plus de 160 km de votre lieu de résidence vous avez droit à une journée supplémentaire payée par l'employeur.
- Lors d'un décès d'un proche l'ensemble des journées rénumérées peuvent être prises suivant le décès ou avant les funérailles. Toutefois, l'une des journées pourra être conservée lors des services funéraires ou crématoires. **Voir votre convention collective**

4

## ENQUÊTE DE GRIEF



Remplir un formulaire de demande de grief ne signifie pas qu'un grief sera automatiquement ouvert à votre nom. Il s'agit d'un formulaire normalisé pour mettre en lumière des problématiques dans votre direction. **Voir le formulaire**

5

## TEMPS SUPPLÉMENTAIRE



Vous devez facturer les heures et même les minutes que vous effectuez de plus que votre horaire de travail régulier. Ce simple exercice permettra à votre responsable de constater que le temps alloué ne vous permet d'effectuer l'ensemble de vos tâches. Ne pas oublier de les faire approuver.

6

## POUR VOTRE SANTÉ MENTALE



Prenez le temps de prendre vos pauses. Votre santé passe avant tout. Nous avons tous besoin de nous aérer l'esprit et davantage en temps supplémentaire :



0-15 minutes supplémentaires : 15 minutes en 150%



16-30 minutes supplémentaires : 30 minutes à 150%



2 heures et plus suivant le quart de travail normal :



Allocation de repas : 18\$  
Pause repas de 30 minutes.



Et après chaque deux heures :  
Pause 15 minutes supplémentaires.





# AVIS DE RECHERCHE

Ta voix compte.  
Fais la entendre!

## CANDIDAT 35 ANS ET MOINS



Tu aimes apprendre, faire la différence, les débats et *partager ton opinion*.



Ta section locale est à la recherche d'une personne désireuse de participer au **camp de formation des jeunes (FTQ)**. Il s'agit d'un événement exceptionnel d'échanges, de débats et de conférences auxquels sont conviés les jeunes membres de la FTQ de tous les secteurs d'activités.



**AUCUNE EXPÉRIENCE SYNDICALE REQUISE, SIMPLEMENT UNE VOLONTÉ DE MOBILISATION.**



**QUAND :**  
29-30 et  
1<sup>er</sup> octobre 2026



**OÙ :**  
Lac-à-l'épaule  
Station touristique  
Duchesnay



**THÉMATIQUES :**

- Transition socio-écologique
- Violence conjugale
- Indépendance financière

**N'ATTENDS PLUS,  
MOBILISE-TOI ET INFORME-TOI  
AUPRÈS DE TON SYNDICAT :**



**info@scfp2326.ca**





# UNION SAVINGS POUVOIR SYNDICAL

Établie en 1989, Pouvoir syndical est le seul programme d'avantages sociaux à but non lucratif géré par un syndicat au Canada. Pouvoir syndical compte plus de 190 syndicats participants au pays! Possédant près de deux millions de membres individuels, Pouvoir syndical tire parti de sa force numérique pour négocier des économies et des rabais exclusifs aux membres syndiqués canadiens et à leur famille.



## RÉDUCTIONS POUR LES MEMBRES

### COMMENT ÇA FONCTIONNE

1. Allez sur [www.pouvoirsyndical.ca](http://www.pouvoirsyndical.ca)
2. Trouvez VOTRE SYNDICAT sur la liste
3. Inscription gratuite
4. Consultez vos réductions pour les membres du syndicat
5. Commencez à économiser!

Pouvoir syndical offre des rabais exclusifs et des services économiques aux membres syndiqués, aux retraités et à leurs familles.

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)  
Section locale 2326  
5791, boulevard Laurier, C.P. 55090  
Terrebonne (Québec) J7M 0J2

Nombre de membres ± 500

-  **AUTOMOBILE**  
Jusqu'à 20 % de rabais
-  **ÉLECTRONIQUE**  
Jusqu'à 20 % de rabais
-  **DIVERTISSEMENT**  
Jusqu'à 40 % de rabais
-  **MODE**  
Jusqu'à 25 % de rabais
-  **FINANCIER**  
Tarifs préférentiels
-  **MAISON**  
Jusqu'à 30 % de rabais
-  **ASSURANCE**  
Tarifs préférentiels
-  **SERVICES**  
Tarifs préférentiels
-  **VOYAGE**  
Jusqu'à 40 % de rabais
-  **BIEN-ÊTRE**  
Jusqu'à 25 % de rabais

Vous avez besoin d'aide?  
[info@pouvoirsyndical.ca](mailto:info@pouvoirsyndical.ca)  
1-800-418-2990